AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE"
(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35000 RENNES — Tél. (99) 36-01-74

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F

Sous-Régisseur de recettes de la D.D.A.
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
C. C. P. RENNES 9404-94

BULLETIN N° 81

11 MAI 1978

Imprimerie de la station "Bretagne". - Directeur-Gérant : P. JOURNET — Numéro du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 528 AD

GRANDES CULTURES

RAVAGEURS ET MALADIES DES CEREALES

Les cultures accusent un retard d'une quinzaine de jours. La situation sanitaire a peu évolué depuis le précédent bulletin.

- BLE : stade 7 à 9 (montaison)

Développement limité des maladies du pied. Un traitement ne se justifie plus à présent que sur les parcelles les plus tardives (n'ayant pas dépassé le stade 2 noeud) touchées par ces affections.

Parmi les maladies du feuillage, seule la septoriose est actuellement signalée sur les feuilles de la base et ne nécessite pas d'intervention.

- ORGE D'HIVER - ESCOURGEON : stade 9 à 10-3 (épiaison)

Attaques importantes de rhynchosporiose sur l'ensemble des parcelles. Il est encore possible d'intervenir sur les cultures tardives (n'ayant pas dépassé le gonflement) les plus gravement atteintes (se reporter au bulletin n° 80).

Les premiers pucerons sont signalés sur orge d'hiver et escourgeon, mais les niveaux de population demeurent très bas.

MILDIOU SUR POMMES DE TERRE DE PRIMEUR

Quelques taches de mildiou ont été observées sur pommes de terre de primeur dans le Finistère et les Côtes-du-Nord.

Il est donc recommandé d'effectuer un traitement sur les cultures dont la récolte n'est pas prévue avant le début du mois de juin.

CULTURES FRUITIERES

TAVELURE DU POIRIER ET DU POMMIER

Des taches de tavelure sont apparues dans certains vergers. D'autre part, les possibilités de projections d'ascospores demeurent importantes. Les risques de contamination sont donc actuellement élevés. Aussi, convient-il de maintenir la protection des variétés sensibles.

Renouveler les traitements en fonction de l'accroissement foliaire et du lessivage par les pluies (voir bulletin du 23 mars).

ACARIENS (Araignées rouges)

Les éclosions des oeufs d'hiver demeurent très faibles, en raison des conditions climatiques défavorables.

Il convient cependant d'observer les foyers dès le prochain réchauffement, afin d'intervenir éventuellement avec un acaricide spécifique.

Le Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bretagne",

G. CHERBLANC.

P 127

Dernière note : Bulletin n° 80 du 27 avril 1978

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES "BRETAGNE"

280 rue de Fougères - 35000 RENNES

CONCOURS POUR LA DETECTION DES PREMIERES TACHES DU MILDIOU SUR POMMES DE TERRE DE SEMENCE ET DE CONSERVATION

ANNEE 1978

Afin de lui permettre de mieux suivre l'évolution du Mildiou dans sa zone d'action, la Station d'Avertissements Agricoles "Bretagne" organise un concours en vue de rechercher les premières taches de Mildiou dans les cultures de pommes de terre de semence et de conservation de plein champ.

Ce concours est ouvert à toute personne se conformant au règlement ci-après :

REGLEMENT DU CONCOURS

1) - Le concours concerne les 4 départements suivants : Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan et Ille-et-Vilaine.

2) - Dans chacun de ces départements, deux prix sont attribués, soit un prix de 70,00 F à la première personne qui aura trouvé une tache de Mildiou, et un prix de 50,00 F à la seconde.

3) - Toute personne participant au concours devra prélever la feuille, ou partie de feuille ou de tige, portant la tache imputée à une attaque de Mildiou, et l'envoyer pour vérification, entre deux buvards légèrement humides, sous enveloppe, à l'adresse suivante :

Station d'Avertissements Agricoles
280 rue de Fougères - 35000 RENNES

Seuls seront retenus les envois dont les taches auront été reconnues effectivement provoquées par le Mildiou.

4) - L'envoi de l'échantillon devra être accompagné d'une fiche de renseignements, dont le modèle figure au verso.

5) - Il ne sera pas attribué plus d'un prix par commune.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

- Nom et prénom :

- Profession :

- Adresse complète :

- Commune où est située la culture :

  Lieudit :

- Variété sur laquelle ont été observées les premières taches :

- Date de la levée : Hauteur des fanes :

- Situation des premières taches : (1) Feuilles basses - feuilles du milieu - Feuilles du sommet - sur la tige -

- Intensité de l'attaque au moment de la découverte des premières taches (1) :

  - Une tache : sur un pied - sur plusieurs pieds
  - Plusieurs taches : sur un pied - sur plusieurs pieds

- Situation de la parcelle (1) : plaine - cuvette - plateau - côteau

- Exposition de la parcelle :

- A quelle année remonte la culture de pommes de terre immédiatement antérieure à celle de cette année sur la même parcelle :

- Date de la découverte :

(Signature)

(1) Rayer les mentions inutiles